



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Nord
14 rue Jeanne Maillotte
B.P. 1222
59013 Lille Cedex

Mercredi 15 septembre 2004

Concours de Rédacteur Territorial 2004 Candidats internes - Spécialité Administration Générale

Epreuve écrite d'admissibilité

UNE NOTE ADMINISTRATIVE

sur le domaine suivant :

**LES FINANCES, LES BUDGETS ET L'INTERVENTION ECONOMIQUE DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Durée 3 heures

Coefficient 4

Vous êtes rédacteur au sein des services financiers du Conseil Général de X....

Votre Chef de service, interpellé par le Président, doit organiser une réunion sur le thème des répercussions financières de l'acte II de la décentralisation, notamment dans le champ de l'action sociale départementale. Cette réunion associera l'ensemble des élus et chefs de services concernés en vue de réfléchir à la mise en oeuvre une politique pertinente dans ce domaine.

Dans cette perspective, il vous remet ce dossier et vous demande de lui rédiger une note qui après avoir présenté les transferts de compétence aux départements inscrits dans le projet de loi relatif aux responsabilités locales et notamment dans le secteur de l'action sociale, dégagera leurs répercussions financières éventuelles, analysera les principes et limites de la compensation et étudiera les incidences possibles de la réforme sur la fiscalité départementale.

Document n°1 : "Fiscalité locale : très « chère » décentralisation", la lettre du cadre territorial, numéro 273, 15 avril 2004 (8 pages)

Document n°2 : "Les principes financiers retenus pour l'acte II de la décentralisation", la vie départementale et régionale, numéro 220, février 2004 (8 pages)

Document n°3 : Flash départemental, numéro 489, 5 mars 2004 (6 pages)

Document n°4 : "Le projet de loi relative aux responsabilités locales - action sociale et médico-sociale, protection de l'enfance", actualités sociales hebdomadaires, numéro 2328, 10 octobre 2003 (7 pages)

Document n°5 : "Les élus craignent de payer la facture de la décentralisation", le monde, 1er octobre 2003 (1 page)

Document n°6 : "Des transferts mal compensés sont impossibles", la gazette des communes, numéro 35, 25 septembre 2003 (1 page)